

# Discours de rentrée des cadres de l'académie de Toulouse

Mostafa Fourar

## Introduction

Mesdames et messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve aujourd'hui à l'aube de cette nouvelle année scolaire, Inspecteurs Généraux correspondants de l'académie, Secrétaire Général, Secrétaires généraux adjoints, Directeurs académiques, Inspecteurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, Chefs d'établissement, Chefs d'établissement adjoints, Adjoints gestionnaires, Directeurs des services ; et bien sûr, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants parmi nous, à qui j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour leur intégration dans notre académie.

Pour ma cinquième rentrée en tant que recteur de cette académie, je tiens à vous exprimer ma fierté du chemin parcouru ensemble au cours de ces quatre dernières années. Durant cette période, nous avons relevé de nombreux défis et mené à bien des projets ambitieux. Je pense notamment aux réseaux d'établissements que nous avons mis en place, à la charte de pilotage qui guide désormais nos actions, au projet académique qui structure nos ambitions, ainsi qu'à la mise en œuvre de la réforme du lycée professionnel, pour ne citer que quelques exemples.

Ces réalisations demeurent le fruit de notre travail collectif, de votre engagement sans faille. Je suis conscient que ce chemin n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Vos missions sont exigeantes, souvent complexes, et les conditions dans lesquelles vous les exercez ne sont pas toujours optimales. Des doutes peuvent parfois surgir quant au bien-fondé des décisions ou des mesures à appliquer.

Mais je connais votre sens de l'engagement et votre loyauté envers notre institution. La conviction profonde qui vous anime d'œuvrer encore et toujours à la réussite des élèves est et reste la précieuse boussole qui guide chacune de nos actions.

Dans un monde en constante évolution où l'incertitude semble devenir la norme, l'école devient plus que jamais le phare qui aide à traverser les tempêtes. Elle dépasse son rôle traditionnel de transmission des savoirs pour devenir un lieu essentiel de formation à la citoyenneté et à la réflexion critique.

L'école est aujourd'hui un élément central pour favoriser une société plus équitable, toujours plus inclusive, en offrant à chacun les outils nécessaires pour comprendre et appréhender la complexité du monde. Elle enseigne la nuance, le discernement et permet de développer une pensée émancipée capable de résister aux dérives et aux extrémismes de toutes sortes.

Si l'école venait à ne plus remplir cette fonction, qui pourrait prendre le relais ? Si l'école venait à flancher, la société ne risquerait-elle pas de perdre l'un de ses principaux piliers ?

Cette école, vous en êtes les serviteurs dévoués. Vous en fondez le socle, un socle sur lequel s'érige l'avenir de nos enfants et au-delà celui de notre nation. Votre leadership, votre expertise et votre capacité à impulser constituent des atouts indispensables à son bon fonctionnement et au succès de notre projet éducatif commun.

À ce titre, je tiens à vous exprimer ma sincère gratitude. Je suis profondément reconnaissant pour votre travail acharné, la passion avec laquelle vous accomplissez chaque mission et la persévérance dont vous faites preuve chaque jour. Mon devoir est de vous garantir autonomie et liberté d'initiative dans l'accomplissement de vos missions, dans le pilotage de vos départements, de vos établissements et de vos circonscriptions.

Vous avez toute ma confiance.

Loin d'être un éternel et épuisant recommencement, cette rentrée est l'affirmation renouvelée d'une constance, d'une continuité et d'une efficacité dans l'action. Les avancées sont là, notables, tangibles et vous en apportez la preuve. Soyez certains qu'ensemble, nous continuerons à faire de notre école un lieu d'excellence et d'épanouissement pour tous.

## **Les quatre priorités de la circulaire de rentrée**

Nous nous retrouvons aujourd'hui autour de quatre priorités essentielles, énoncées par la circulaire de rentrée. Ces priorités s'inscrivent dans un projet commun, nourri de convictions profondes. Elles dessinent les lignes directrices de notre action pour cette année scolaire. Je souhaite les partager avec vous.

Premièrement, il nous appartient de confirmer le rôle fondamental de l'école dans notre société.

Plus que jamais, notre mission est de permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs et les outils nécessaires pour s'épanouir et réussir. Dans un environnement où les changements sont incessants et parfois imprévisibles, nos élèves doivent être prêts, non seulement à s'adapter, mais plus encore à devenir des acteurs de ces transformations.

Deuxièmement, nous devons nous élever pour surmonter toutes les barrières sociales, géographiques ou culturelles qui freinent la réussite et l'ambition de nos élèves.

L'égalité des chances n'est pas un slogan, c'est un impératif. Chaque enfant doit pouvoir rêver grand et atteindre ses rêves, quel que soit son point de départ. Il nous incombe de créer les conditions propices à cet accomplissement.

Troisièmement, il est de notre responsabilité de veiller à ce que notre institution soutienne et accompagne ses personnels, en particulier face à l'isolement ou aux violences qu'ils peuvent subir parfois.

Je tiens à réitérer ici mon soutien total à vous, chefs d'établissement, face aux situations difficiles que vous devez parfois affronter. Que les directeurs d'école soient également assurés de notre appui par l'entremise des Directeurs académiques de chacun des services départementaux via leurs Inspecteurs de l'Éducation nationale qui, je le sais, en sont les relais assidus.

Nous devons veiller à renforcer la considération et la juste valorisation des personnels : enseignants, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, infirmiers, assistants sociaux, agents, tous méritent notre attention et notre reconnaissance. La qualité de vie au travail et la motivation de chacun d'eux sont des préalables au succès de nos élèves.

Enfin, et c'est le quatrième point, l'école façonne également notre avenir. Elle se doit d'en épouser les inflexions. Ce qui implique sa nécessaire adaptabilité et sa non moins essentielle capacité d'anticipation des besoins de nos élèves et de leurs familles.

A nous d'être proactifs, toujours plus innovants pour détecter les compétences du futur. Cette anticipation est un réel antidote pour prédisposer nos jeunes à un avenir, certes incertain, mais porteur de multiples promesses et de multiples perspectives.

Alors, qu'en est-il pour cette rentrée scolaire 2024 ?

## **Combattre les inégalités pour un avenir équitable**

Cette nouvelle année scolaire est une occasion propice pour identifier les marges de progression et de manœuvre qui s'offrent à nous face à la permanence de certains constats.

Notre académie affiche des résultats supérieurs au niveau national, avec un taux de réussite de 87,2 % au DNB. Bien que nous ayons enregistré un léger recul de 2,6 points, cela reste moindre par rapport au recul de 3,5 points observé au niveau national.

Cette année marque également un tournant : pour la première fois, les correctifs académiques n'ont pas été appliqués ; le jury a par conséquent exercé pleinement son rôle. Pour autant, notre académie continue de se distinguer par des résultats exceptionnels avec une

augmentation de 0,5 point par rapport à 2023 et un taux supérieur de 2,1 points à la moyenne nationale.

Cependant, cette satisfaction est tempérée par la disparité des résultats au sein de l'académie. Une fois de plus, les territoires relevant de l'éducation prioritaire et de la grande ruralité illustrent une forme d'assignation sociale, culturelle, voire identitaire. Ce déterminisme est un obstacle redoutable à l'ambition des élèves et un marqueur de la reproduction des inégalités.

Face à cela, nous ne nous résignerons pas.

Les enjeux de cette rentrée sont clairs : nous devons poursuivre, voire intensifier, nos efforts pour constamment améliorer la réussite de tous nos élèves, en particulier les plus vulnérables.

Quelles sont donc les marges de progression et de manœuvre à privilégier ?

De toute évidence, nous allons continuer à lutter contre les inégalités territoriales et sociales, en renforçant notre soutien avisé aux territoires de l'éducation prioritaire et ruraux. Nous veillerons à concevoir et mettre en œuvre des stratégies ciblées pour encourager l'ambition et l'aspiration des élèves de ces territoires, tout en veillant à l'accompagnement des personnels dans leur mission éducative.

Nous avons les moyens d'aller plus loin.

Capitaliser sur nos réussites, identifier les domaines où des améliorations sont possibles et continuer à travailler avec détermination et passion pour que chaque élève puisse s'épanouir et réussir, telle est la démarche à promouvoir.

## **Accompagner à la réussite scolaire**

Que nous reste-t-il à faire maintenant ?

Nous devons désormais focaliser nos efforts sur une mobilisation générale pour nous saisir des marges de progression dans l'accompagnement à la réussite scolaire. Chacun de nous a un rôle à jouer pour consolider les bases de l'éducation et veiller à ce que chaque élève dispose des ressources nécessaires pour réussir scolairement, humainement, personnellement.

La stratégie académique est au cœur de ce projet, veillant au renforcement des savoirs incontournables, définie et accompagnée par le Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux. Trois orientations en structurent la feuille de route :

- L'évaluation au service d'un pilotage ajusté aux territoires. Utiliser les données d'évaluation pour adapter nos actions en fonction des besoins spécifiques de chaque territoire permet de cibler ceux qui nécessitent un soutien particulier.

- La maîtrise des savoirs fondamentaux au service d'un parcours ambitieux. Assurer que tous les élèves, quels que soient leur contexte et leur parcours, maîtrisent les savoirs fondamentaux est une exigence pour leur permettre de suivre des parcours ambitieux et épanouissants.
- L'efficacité des pratiques pédagogiques. Nous devons sans cesse chercher à améliorer nos pratiques pédagogiques pour qu'elles soient les plus efficaces possible, en nous appuyant sur les retours d'expérience et les innovations pédagogiques.

Face aux contrastes persistants entre les résultats des territoires les plus favorisés et ceux en situation de fragilité sociale, nous devons œuvrer pour apporter une plus-value significative au sein des établissements, en nous concentrant sur les acquis indispensables à une réelle émancipation.

Nous savons que la réussite scolaire est souvent corrélée à l'Indice de Position Sociale des élèves. Notre mission est de réduire ces inégalités en offrant à chaque enfant les mêmes chances de succès.

Comment mesurer notre efficacité ? Comment l'améliorer ?

Telles sont les questions auxquelles nous devons répondre en permanence. Bien que nous ayons observé une amélioration régulière depuis cinq ans, 23 % des élèves entrent en 6<sup>ème</sup> avec une maîtrise insuffisante en français et 27 % en mathématiques.

C'est pourquoi, avec l'appui des inspecteurs du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, le défi de l'année 2024-2025 sera d'amorcer la hausse des résultats en lecture dès la rentrée scolaire.

Pour relever ce défi, nous allons nous engager collectivement dans une dynamique de progrès continu fondée sur :

- Une collaboration étroite entre tous les acteurs de l'éducation : enseignants, parents, collectivités locales et services académiques.
- L'exploitation des outils d'évaluation pour adapter nos stratégies pédagogiques.
- Le partage et la mise en œuvre des meilleures pratiques.
- Un soutien renforcé aux élèves en difficulté, avec des dispositifs d'accompagnement ciblés.

## **Renforcer l'éducation au premier degré**

À ce propos, je tiens à rappeler les actions phares mises en place pour le premier degré, qui témoignent de notre détermination continue pour l'amélioration de notre système éducatif.

Premièrement, le lancement de notre plan lecture académique vise à renforcer les compétences en lecture dès les premières années de scolarité. Cette initiative est déterminante pour poser des bases solides en matière de compréhension et d'expression, des compétences essentielles à la réussite scolaire future.

Deuxièmement, nous poursuivons le déploiement du plan Maternelle, une démarche qui souscrit à notre volonté d'assurer une transition harmonieuse et efficace entre les différents niveaux d'enseignement. La qualité de l'apprentissage en maternelle est un facteur clé pour favoriser une scolarité réussie.

Troisièmement, nous avons renforcé la liaison premier/second degré pour garantir une continuité pédagogique fluide et cohérente. Les équipes éducatives de ces différents niveaux doivent collaborer plus étroitement et plus fréquemment.

Quatrième point, nous continuons à déployer et à renforcer les plans français et mathématiques, en nous appuyant sur les apports de la recherche, le pilotage des équipes pédagogiques et l'offre de formation. Ces mesures sont autant de leviers pour accompagner nos équipes vers l'atteinte des résultats attendus.

Cinquièmement, nous avons mis en place un renforcement et une valorisation des formations en constellation. Ces formats, plus adaptés et efficaces, visent à accompagner la transformation des pratiques pédagogiques et la différenciation au sein des classes. L'objectif est d'offrir un soutien personnalisé et pertinent à chaque enseignant pour améliorer l'efficacité de son enseignement.

Nous avons également mobilisé le CNR autour de projets sur les savoirs fondamentaux et organisé des stages de réussite ciblés sur certaines écoles et collèges. Ces initiatives répondent aux besoins spécifiques des établissements et ainsi à favoriser la réussite de tous les élèves.

## **Mettre en place la réforme des chocs des savoirs**

Au niveau du collège, nous mettons en place des groupes de besoins en français et en mathématiques pour les élèves de 6e et de 5e. Cette démarche a pour but de réduire les écarts de réussite entre les élèves performants et ceux qui rencontrent des difficultés.

Pour soutenir cette visée, nous avons mobilisé 202 emplois à temps plein. Nous avons également veillé à accompagner tous les chefs d'établissement de manière rapprochée, via un vade-mecum, un séminaire et des webinaires.

Nous avons également procédé au recrutement d'enseignants supplémentaires en français et en mathématiques pour répondre aux besoins spécifiques de ces disciplines.

L'enjeu majeur reste la différenciation pédagogique : c'est-à-dire, notre capacité à adapter notre enseignement aux besoins de chaque élève pour garantir leur progression sans laisser personne sur le bord du chemin. Cette personnalisation est une condition *sine qua non* d'équité et d'efficacité en matière d'égalité des chances de réussite.

Enfin, avec l'exigence renforcée du nouveau brevet, les conditions de son obtention à partir de la session 2025 ont été ajustées. Le brevet, réaffirmé dans sa valeur de diplôme national, devient un repère indispensable à la réussite scolaire.

## **Renforcer l'insertion professionnelle et intégrer l'IA**

Au lycée, et plus particulièrement dans les lycées professionnels, nous avons une réelle opportunité d'amplifier les chances de réussite dans l'enseignement supérieur et d'insertion professionnelle de nos élèves grâce à une offre éducative renouvelée et attrayante. Cette dynamique se traduit par une évolution constante de la carte des formations.

Dans l'académie de Toulouse, nous avons su adapter la réforme du lycée professionnel de manière stratégique, en travaillant étroitement avec les inspecteurs et les chefs établissements, tout en planifiant une carte pluriannuelle. Les deux prochaines rentrées scolaires s'inscriront dans cette continuité.

Il y a un an, je vous ai suggéré, sur la base du volontariat, l'instauration de Conseils de perfectionnement pour renforcer notre connexion au monde économique. Ces conseils offrent une opportunité de concertation indispensable sur des sujets clés tels que les stages, l'insertion professionnelle, la carte des formations et les investissements nécessaires.

Les établissements ayant expérimenté cette instance, et que je remercie chaleureusement, ont salué son rôle essentiel dans la coordination efficace avec les entreprises, gage de collaborations fructueuses. Cette approche spécifique à notre académie complète la réforme du lycée professionnel.

Nous nous engageons à accompagner ce déploiement des conseils de perfectionnement, forts de l'expérience des établissements préfigurateurs et du soutien des superviseurs et des responsables des bureaux des entreprises. Cette mise en œuvre sera à n'en pas douter profitable pour vos établissements.

Aujourd'hui encore, je vous invite à être à l'avant-garde de notre actualité éducative, en vous emparant de la question de l'Intelligence Artificielle. Pourquoi ne pas en tirer le meilleur parti tant pour les élèves que pour les enseignants ?

Nous nous sommes d'ores et déjà engagés dans cette voie et les expérimentations intégrant l'IA menées dans le 1<sup>er</sup> degré, notamment dans la conception d'exercices personnalisés en français et en mathématiques, sont prometteuses :

- La solution Lalilo en français a été mobilisée avec succès dans 1300 classes durant l'année 2023/2024.
- La solution MathIA dans 300 classes.

Grâce au projet de Partenariat d'Innovation Intelligence Artificielle en partenariat avec l'un des quatre instituts nationaux dédiés à l'intelligence artificielle accueilli à Toulouse, nous avons mis en place une formation ouverte à tous les enseignants de l'académie. Cette formation leur permet de comprendre les enjeux et les usages possibles de l'IA, de développer leurs compétences et d'intégrer une communauté d'échanges de pratiques.

À partir de la rentrée 2024, toutes les formations au numérique interdisciplinaires animées par la DRANE comporteront un volet dédié à l'intelligence artificielle.

C'est un nouveau challenge que je vous propose aujourd'hui : l'intégration de l'IA générative dans nos formations de la voie professionnelle, selon deux axes :

- Dans les bac pro industriels et tertiaires, pour moderniser les pratiques et les gestes professionnels.
- Dans les pratiques pédagogiques pour faire évoluer les méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

L'IA est un outil d'intelligence collective. Nous devons anticiper ces évolutions pour ne pas les subir ni les craindre. La maîtrise de ces technologies sera décisive pour en garantir un usage bénéfique pour nos élèves.

## **Optimiser l'accompagnement des élèves**

Et pour leur insertion professionnelle, nous devons poursuivre leur accompagnement. Je souhaite mettre en lumière plusieurs leviers d'accompagnement qui ont démontré leur efficacité et que nous devons continuer à mobiliser.

Tout d'abord, les Bureaux des entreprises, présents dans l'ensemble des lycées professionnels, jouent un rôle non négligeable d'interface entre les établissements et le monde économique. Sous la direction des Superviseurs et des Responsables des Bureaux des Entreprises, ces bureaux contribuent de manière significative à l'attractivité de nos formations. Cette année, nous commencerons à évaluer le travail des bureaux des entreprises, en prenant comme indicateurs les stages, la taxe d'apprentissage, le mentorat ou encore l'évolution des effectifs. Cette évaluation dégagera précisément les points à améliorer et les ajustements nécessaires pour optimiser encore davantage cette collaboration.

Ensuite, la promotion du mentorat apparaît comme un autre levier important.

Nous avons réussi à offrir à des centaines d'élèves un accompagnement par des professionnels du monde de l'entreprise, formés spécialement pour cela. Les retours positifs de ces élèves mentorés sont encourageants et nous incitent à une plus grande diffusion du dispositif. Dès cette rentrée, vous pourrez présenter ce programme à vos élèves de terminale, leur faisant bénéficier ainsi d'une opportunité précieuse de compagnonnage.

En ce qui concerne la réorganisation de l'année de terminale, nous avons mis en place des mesures pour permettre aux élèves de mieux préparer leur avenir post-bac. La nouvelle grille horaire qui consacre 15 % de l'emploi du temps aux enseignements en français et en mathématiques assure une consolidation des savoirs fondamentaux.

Cette réorganisation garantit aux élèves une meilleure insertion professionnelle ou réussite dans l'enseignement supérieur. L'ambition portée par la réforme, fondée sur le triptyque Formation – Orientation – Insertion, commence à porter ses fruits. Nous constatons une attractivité accrue pour la voie professionnelle et une reconnaissance croissante de nos partenaires du monde économique quant à notre capacité à agir avec rapidité et efficacité.

Cette année, l'orientation vers le lycée professionnel enregistre la plus forte augmentation avec 2,2 points de progression, s'ajoutant aux augmentations déjà observées en 2022 et 2023. Ce succès est le résultat du fort accompagnement de la réforme de la voie professionnelle que nous avons tous portée au sein de l'académie. Soyez-en vivement remerciés.

Il n'en demeure pas moins que ces taux d'orientation varient selon les départements :

- La Haute-Garonne continue d'afficher les taux les plus élevés en voie générale et technologique, et donc des taux plus faibles en voie professionnelle.
- En revanche, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne montrent une diminution significative du passage en voie générale et technologique.

Ce choix par défaut illustre malheureusement le poids du déterminisme social et géographique, ce qui nous amène à repenser notre conception de l'orientation.

Permettez-moi ici de partager ma vision à ce sujet.

L'orientation traditionnelle repose majoritairement sur les résultats scolaires, ouvrant souvent aux meilleurs élèves la voie générale et technologique, tandis que ceux rencontrant des difficultés sont dirigés vers la voie professionnelle.

Ce tri social est une entrave à la mixité et à l'ambition. Il restreint les perspectives des élèves en négligeant leurs aspirations, leurs talents et leurs styles d'apprentissage.

C'est un changement de paradigme profond et salutaire que je vous propose. Plaçons les préférences des élèves au cœur du processus d'orientation. Au-delà des seules performances scolaires, recentrons l'orientation sur les deux approches pédagogiques distinctes,

respectueuses de leurs diversités : *la capacité à conceptualiser et l'appétence pour l'apprentissage en action.*

La première favorise l'abstraction, l'approche théorique et l'appréhension de la complexité. Les élèves qui s'épanouissent dans l'analyse, la logique et la conceptualisation seraient préférentiellement orientés vers la voie générale et technologique.

À l'inverse, l'appétence pour l'engagement dans des projets concrets où la finalité des apprentissages est plus manifeste et visible, permet à d'autres d'appréhender la complexité tout en développant leurs compétences par l'action.

En privilégiant une orientation fondée sur ces deux approches, nous respectons, encourageons et valorisons la variété des profils d'apprentissage et offrons à chaque élève une voie réellement adaptée à ses compétences, à ses intérêts et à sa manière d'apprendre. Cette perspective contribue non seulement à renforcer la satisfaction et la motivation des élèves, mais elle s'avère déterminante pour offrir à tous un parcours éducatif et professionnel en résonance avec leur potentiel et leurs ambitions.

C'est pourquoi les dispositifs de découverte des métiers et les stages de troisième revêtent une importance toute particulière.

Dans cette même optique, le stage de 2<sup>nd</sup>, désormais obligatoire pour tous les élèves en voie générale et technologique, est reconduit. Ce stage permet aux élèves de consolider voire d'élargir leurs choix d'orientation. En juin 2024, 77 % des élèves de seconde ont bénéficié d'une convention de stage et 5 % ont intégré le Service National Universel. Je tiens à vous féliciter pour ce résultat, qui dépasse de 10 points la moyenne nationale.

Concernant l'affectation, la nouvelle procédure, incluant un tour de sécurisation et une augmentation des capacités d'accueil en voie professionnelle dans l'agglomération toulousaine, a permis de diminuer le nombre d'élèves non affectés, malgré une augmentation des orientations vers cette voie.

Nous procéderons au troisième tour d'affectation dans les jours à venir. Je vous remercie pour cette formidable mobilisation conjointe, IEN-IO, services et personnels de direction, qui a contribué à apaiser les inquiétudes des élèves non affectés et de leurs familles.

## **Optimiser les ressources**

Pour accomplir nos missions, il est normal que nous disposions de moyens à la hauteur des enjeux qui se présentent à nous. Pour aplanir les obstacles et mieux surmonter les défis à venir, l'effort budgétaire de l'État en matière d'éducation reste conséquent et mérite d'être souligné.

Pour le premier degré, la baisse des effectifs augmente mécaniquement les taux d'encadrement dans tous les départements. Cela signifie que chaque élève doit bénéficier d'une attention accrue et de meilleures conditions d'apprentissage.

Dans le second degré, nous avons affecté 149 moyens d'enseignements supplémentaires dans un contexte de stabilité démographique. Cela inclut 2 postes de CPE, 2 postes de direction, 5 postes administratifs et 109 emplois d'AESH supplémentaires. Ces ressources additionnelles contribuent à soutenir nos établissements et garantissent un encadrement optimal pour nos élèves.

Par ailleurs, les moyens liés au PACTE, aux IMP et aux HSE seront soit maintenus, soit augmentés, en fonction des consommations observées durant l'année 2023/2024. Cette stabilité et cette augmentation des ressources répondent aux besoins spécifiques de chaque établissement et de chaque élève.

Nous avons également amélioré les dispositifs de préparation de la rentrée en matière d'affectations des personnels. Une refonte du calendrier et une anticipation de l'affectation des moyens et des personnels ont été mises en place. La redéfinition des organisations administratives et l'affectation des contractuels ont été revues. Ce nouveau calendrier a permis de sécuriser la rentrée de manière significative.

Grâce à cette révision en profondeur, issue d'une concertation respectueuse des engagements pris dans le cadre de la charte académique de pilotage, nous avons observé une nette amélioration de la couverture des BMP atteignant 90 % dès le mois de juillet, soit une progression de 10 points par rapport à l'année précédente.

Je salue la contribution substantielle de toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans cette dynamique d'amélioration continue.

## **Accompagner les personnels**

Avant de conclure, je souhaite évoquer brièvement notre politique en matière de ressources humaines.

L'accompagnement des ressources humaines a été une priorité majeure de notre action depuis quatre ans. Nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion des personnels, tout en veillant à une approche individualisée et respectueuse de l'égalité professionnelle.

Cette démarche vise à offrir à chaque membre de notre équipe éducative le soutien dont il a besoin tout au long de sa carrière.

Le remplacement des enseignants reste une priorité pour garantir la continuité pédagogique. Actuellement, nous avons atteint un taux de couverture de 96% pour les remplacements de longue durée, avec plus de 11 000 demandes de suppléance couvertes. Pour le remplacement de courte durée, nous avons réalisé une amélioration significative, passant de 4% en 2022/2023 à 12% en 2023/2024.

Cette progression est le fruit de :

- La mise en place du Plan Annuel RCD dans chaque établissement afin d'assurer une gestion efficace des remplacements.
- L'utilisation des moyens en HSE et PACTE pour optimiser le remplacement et garantir la continuité des cours.

Pour 2024/2025, le nombre de parts de PACTE dédiées au RCD sera doublé, avec la possibilité de demi-parts de 9 heures. Cela représente un total de 120 000 heures mobilisées pour soutenir le remplacement des heures de cours non assurées.

Nous poursuivrons nos actions pour rendre nos métiers attractifs.

Nous allons nous doter d'une nouvelle feuille de route RH en fin d'année civile, en cohérence avec le projet académique 2023/2026. Cette feuille de route visera à :

- Améliorer les processus de recrutement et les conditions d'emploi des personnels contractuels.
- Offrir un soutien technique et managérial lors des évolutions organisationnelles.
- Moderniser les pratiques de dialogue social et d'organisation du travail pour mieux répondre aux besoins des agents.

L'attention portée à la formation demeure essentielle pour soutenir le développement professionnel de nos personnels.

Nous allons :

- Adapter les formations existantes et introduire de nouveaux formats pour répondre aux besoins des enseignants.
- Organiser des sessions de formation sur le terrain pour faciliter l'accès à la formation continue.
- Offrir des actions d'observation en classe et des formations ciblées pour aider les enseignants à monter en compétences.

Nous proposerons des formations ajustées aux besoins spécifiques, avec une attention particulière au premier degré dans le cadre du plan Maths-Français.

Ces efforts visent à garantir que chaque enseignant dispose des outils nécessaires pour offrir une éducation de qualité à nos élèves.

## Conclusion

Chers collègues,

Avant d'entamer cette nouvelle année scolaire, prenons le temps de reconsidérer notre mission première. Soyons-en convaincus, l'impact de notre action collective sur l'éducation de nos élèves est réel, durable, profond. Cette rentrée marque non seulement le début d'une nouvelle année académique, mais nous offre également une opportunité renouvelée de réaffirmer notre engagement envers l'excellence éducative, corollaire de la promesse républicains qui nous est chère.

Vivifiants, parfois éprouvants, les défis auxquels nous faisons face font la vitalité de notre système. Les objectifs que nous nous fixons, les stratégies qui nous permettent de les atteindre font de nous des cadres conscients de nos responsabilités et de l'ampleur de la tâche.

Nous sommes bien les architectes de cette ambition portée par l'éducation, les garants de la qualité des enseignements et du soutien aux personnels. Nous agissons en facilitateurs pour un environnement propice à l'épanouissement de chaque membre d'une vaste communauté, riche de son hétérogénéité et de son unité préservée autour de l'intérêt supérieur de la jeunesse confiée.

À la lumière des attentes élevées que nous avons pour cette année, des échanges nourris qu'elles suscitent, gardons en mémoire combien notre succès se fonde sur la puissance de frappe de notre collectif, sur cette capacité à travailler ensemble, à faire de la créativité et de l'innovation un vecteur de remobilisation permanente pour ne jamais céder au défaitisme, pour ne jamais donner prise au découragement.

Ce collectif investi fait notre force. Les avancées sur lesquelles nous pouvons compter résultent de votre action au quotidien. Considérez-les comme la preuve d'une efficacité certes perfectible mais surtout encourageante. Restons comme toujours concentrés sur notre objectif commun : offrir à chaque élève les meilleures chances de réussite. Ne perdons jamais de vue ce qui fait notre motivation au quotidien.

Cette école, notre École, a ce pouvoir de maintenir notre regard au-delà d'un contexte anxiogène, de le garder fixé sur un cap prometteur puisque à venir, sur des perspectives qu'il nous appartient de définir aux côtés d'une jeunesse à conforter.

Je vous invite donc à aborder cette année avec une vision lucide et sereine et une passion renouvelée pour l'éducation. Ensemble, faisons-en sorte que cette rentrée soit le prélude d'une année exceptionnelle, marquée par des réussites tangibles et des avancées significatives pour notre académie. Je suis convaincu que, grâce à nos efforts conjoints, nous accomplirons à nouveau de grandes choses.

Bonne rentrée à toutes et à tous !